

**Proposition du Conseil administratif du 19 septembre 2007 en vue de l'adoption d'une résolution visant à reconnaître le caractère génocidaire de la grande famine en Ukraine de 1932 et 1933.**

Dans la perspective du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'«Holodomor», nom sous lequel est connue la famine-génocide en Ukraine en 1932 et en 1933, et à l'initiative du représentant permanent de la Mission permanente de l'Ukraine auprès des Nations Unies, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, à voter la résolution suivante:

*PROJET DE RÉSOLUTION*

**Le Conseil municipal de la Ville de Genève approuve la déclaration suivante :**

*Le 75<sup>e</sup> anniversaire de la grande famine «Holodomor» en Ukraine, 1932-1933*

La Ville de Genève rend hommage aux victimes de la grande famine en Ukraine de 1932 et 1933 et se joint au peuple ukrainien et à la communauté ukrainienne à Genève qui commémorent le 75<sup>e</sup> anniversaire de cette tragédie cette année. La Ville de Genève reconnaît le caractère génocidaire de la grande famine en Ukraine qui entraîna la mort de millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Par cet acte solennel, la Ville de Genève affirme son attachement au respect de la dignité humaine. Cette démarche permettra de contribuer à une prise de conscience collective afin que ces crimes ne se reproduisent plus.

La famine organisée par le régime stalinien en 1932 et en 1933 visait les peuples d'Ukraine et du Caucase du Nord qui refusaient la collectivisation forcée. L'Ukraine fut la république soviétique la plus touchée, avec entre 4 et 7 millions de morts, selon les estimations d'Amnesty International.

Au cours de cette campagne, les semences, le blé, la farine, les légumes et le bétail de chaque paysan furent réquisitionnés, acculant les paysans à la famine. Ces réquisitions forcées de nourriture furent, pour Staline, un moyen de punir, voire d'éliminer, la classe de petits propriétaires de terre (les *koulaks*). En quelques mois, des familles entières disparurent et des villages furent rayés de la carte.

Le 28 novembre 2006, le parlement de l'Ukraine a adopté un projet de loi reconnaissant la famine de 1932 et 1933 comme un génocide. Le quatrième samedi de novembre est désigné comme la journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de l'«Holodomor».

Les parlements des Etats suivants ont déjà adopté une résolution sur ce sujet: Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Belgique, Canada, Estonie, Etats-Unis, Georgie, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pérou, Pologne et le Vatican. En Suisse, à ce jour, ni le Conseil fédéral ni les Chambres fédérales n'ont encore pris position.

Toutefois, cette tragédie est évoquée dans la revue officielle de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) *Un seul monde*, dans un article consacré à l'Ukraine. Dans son édition de septembre 2004, la revue a rappelé que «la famine-génocide ordonné par Staline [a] fait 6 millions de morts».

La famine-génocide des Ukrainiens en 1932 et en 1933 a sa place dans la mémoire collective de l'humanité. Ainsi, la Ville de Genève ne doit pas oublier cette tragédie et s'honorerait d'un vote d'une résolution reconnaissant cette tragédie.

Nous invitons le Grand Conseil et les Chambres fédérales à prendre position sur cette tragédie.